

Le Cégep Limoilou fait partie des établissements d'enseignement supérieur qui contribuent à positionner avantageusement la région de la Capitale Nationale dans l'économie du savoir.

En tenant compte des programmes offerts au Cégep et de l'importante préoccupation des entreprises à court de main-d'œuvre, un fonds de bourses d'études en sciences et technologies permet de verser des bourses aux étudiantes et étudiants nouvellement admis dans les programmes reliés aux sciences et technologies à l'enseignement régulier. Il s'agit d'une mesure visant à promouvoir les études en sciences et technologies et de favoriser le recrutement et la rétention dans ces programmes.

### **OBJECTIFS DU PROGRAMME**

- Promouvoir les études collégiales dans les programmes en sciences et technologies
- Favoriser le recrutement d'étudiantes et d'étudiants au Cégep Limoilou à l'enseignement régulier
- Encourager la réussite et la diplomation

### **BOURSES**

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, la Fondation décernera 46 000 \$ répartis ainsi :  
10 bourses de 3000 \$ dans les programmes techniques, soit l'équivalent de 1000 \$ par année d'études

2 bourses de 2000 \$ dans les programmes préuniversitaires Sciences de la nature et Sciences informatiques et mathématiques, soit l'équivalent de 1000 \$ par année d'études

12 bourses de 1000 \$, soit une dans chacun des programmes concernés.

### **MODALITÉS DE VERSEMENT :**

Pour les bourses de 3000 \$ et de 2000 \$,

- 1000 \$ versés après la première année d'études et le solde à la diplomation.

Pour les bourses de 1000 \$

- 300\$ versés après la première année d'études et le solde à la diplomation.

### **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

- Les récipiendaires bénéficient de deux sessions supplémentaires (excluant les sessions d'été) pour compléter leur diplôme.
- Ces bourses sont non transférables dans le cas d'un changement de programme.
- Les récipiendaires conservent leur admissibilité à la bourse à la condition de ne pas avoir plus d'un échec pendant la durée de leurs études.

## PROGRAMMES ADMISSIBLES

Pour l'année scolaire 2012-2013, les 12 bourses se répartissent dans les programmes suivants :

Technologie du génie civil	Technologie de l'électronique -Audiovisuel
Technologie de la mécanique du bâtiment	Technologie de l'électronique- Télécommunications
Technologie de la géomatique	Technologie de l'électronique industrielle
Technologie du génie industriel	Techniques de l'informatique
Techniques de génie mécanique	Sciences de la nature
Technologie de systèmes ordinés	Sciences informatiques et mathématiques

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à une bourse Technoscience Limoilou, la candidate ou le candidat doit :

- Faire une demande d'admission au premier tour dans un programme de la famille des sciences et technologies offert au Cégep Limoilou et être admis ou avoir été admis dans le programme à la session d'hiver 2012.\*
- Remplir le formulaire de demande de bourses disponible au [www.climoilou.qc.ca](http://www.climoilou.qc.ca) sous l'onglet *Fondation*.
- Fréquenter à l'automne 2012, le Cégep Limoilou et le programme d'études pour lequel il a été admis.
- Joindre un texte de 250 mots expliquant l'intérêt pour le programme d'études choisi
- Joindre une lettre de recommandation écrite par un professeur du secondaire. Dans le cas d'un étudiant adulte effectuant un retour aux études, joindre une lettre de recommandation d'un employeur ou d'un professionnel.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualité du dossier scolaire
- Qualité du français
- Motivation et engagement dans la poursuite des études

## DATE LIMITE

Les candidates et les candidats ont jusqu'au 30 avril 2012 pour poser leur candidature.

Les récipiendaires seront avisés au plus tard le 15 juin 2012.

\* L'analyse du dossier se fera sans tenir compte des résultats scolaires de la session d'hiver.